



No de résolution  
ou annotation

**COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES  
NEUVIÈME SÉANCE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES  
TENUE LE 12 MARS 2002  
(2001-2002)**

**1.00 RECUEILLEMENT**

**2.00 PRÉSENCES**

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES  
DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES  
TENUE LE 12 MARS 2002 À 19 H 45

AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE  
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME MICHELINE PATENAUDE-FORTIN ET  
À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

MMES LISE BEAUCHAMP-BRISSON, CLAUDINE CARON-LAVIGUEUR,  
HÉLÈNE CORMIER-LANGLAIS, SOLANGE COUTURE-DUBÉ, DENISE  
DAOUST-BIGONNESSE, MARIE-LOUISE GENTRIC-KERNEÏS,  
PASCALE GODIN, MARGOT PAGÉ, ALICE SAVOIE-GIRARD,  
FRANÇOISE THÉORET, LINDA ZAGRODNY-CREVIER

MM. JACQUES CARON, GABRIEL CARRIÈRE, LUC CHARTIER, YVON  
DEROME, ANDRÉ DUGAS, ALBAN SYNNOTT, PIERRE VOCINO.

TOUS COMMISSAIRES FORMANT QUORUM

MME CLAUDETTE LABRE-DO, commissaire représentante du comité de parents  
(secondaire)

M. ROCH THIBAUT, commissaire représentant du comité de parents  
(primaire)

MME SUSAN TREMBLAY, directrice générale

MME CAROLE BLOUIN, directrice générale adjointe

M. MAURICE BROSSARD, directeur général adjoint et directeur du Service de  
l'éducation des adultes et de la formation professionnelle

**AINSI QUE :**

MME CLAUDE BOIVIN, directrice des Services éducatifs aux jeunes

MM. PIERRE FRANCOEUR, directeur du Service des ressources humaines

PIERRE GASTALDY, directeur du Service des ressources matérielles

CLAUDE HÉBERT, directeur du Service des technologies de l'information  
et des communications

PIERRE MARCHAND, directeur du Service des ressources financières

GILLES PRESSEULT, secrétaire général

Mme Sylvie Provost-Huot, commissaire, a motivé son absence.

**3.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

**1. Monsieur Simon Bidegaré**

Il s'exprime sur le problème de cohabitation entre l'école Notre-Dame-Saint-Joseph et le Complexe Le Partage. Il privilégie la réponse aux demandes des parents qui supportent l'école par rapport au Complexe Le Partage.

**2. Monsieur Philippe Bédard**

Il veut savoir quel est le mandat d'un commissaire. Il s'exprime dans le cadre du projet Notre-Dame-Saint-Joseph et le Complexe Le Partage. Il souhaite la priorisation de l'école.

La présidente lui répond.



No de résolution  
ou annotation

**3. Madame Sylvie Turcotte**

Elle s'exprime sur la question du projet Notre-Dame-Saint-Joseph et le Complexe Le Partage et souhaite la priorisation de l'école.

La présidente lui répond.

**4. Monsieur Drysdale, président du conseil d'établissement de l'école Notre-Dame-Saint-Joseph**

Il s'exprime en faveur de la priorisation de l'école par rapport au Complexe Le Partage.

La présidente lui répond.

**5. Madame Grimard de l'école Saint-François-Xavier**

Elle demande que les reçus d'impôt pour dons de charité soient envoyés aux parents qui ont versé de l'argent pour le fonds devant servir à la poursuite de la commission scolaire.

La présidente et la directrice générale mentionnent que les conseillers juridiques de la commission scolaire nous informent qu'une telle sollicitation ne répond pas à des fins éducatives telles que prévues dans la Loi sur l'instruction publique.

Madame Grimard demande de recevoir une réponse sur la question des reçus et demande une copie de notre avis juridique. On lui répond, entre autres, que dans le contexte, la commission peut refuser de rendre l'avis accessible selon la loi d'accès à l'information.

**6. Monsieur Claude Bouchard**

Monsieur Claude Bouchard s'exprime sur la question de l'école Notre-Dame-Saint-Joseph et le Complexe Le Partage. Il souhaite que le terrain ne soit pas cédé au Complexe Le Partage.

**7. Monsieur Robert Beaulieu**

Monsieur Beaulieu s'exprime sur la question de l'école Notre-Dame-Saint-Joseph. Il se prononce en faveur du projet de l'école.

La présidente lui répond.

**8. Madame Diane Carrier**

Elle souhaite que son enfant soit inscrit à l'école des Trois-Sources. Elle demande l'ouverture d'un troisième groupe afin d'accueillir plus d'élèves. Elle s'interroge aussi sur le processus de sélection.

La présidente lui répond de même que madame Carole Blouin. Elle est invitée finalement à présenter une demande formelle de révision de décision si c'est son choix.

**9. Monsieur Cosentino**

Il s'inquiète de la question de l'école Notre-Dame-Saint-Joseph et le Complexe Le Partage et souhaite que la priorité de la commission soit celle des élèves.

Il demande aussi que l'avis juridique obtenu sur la question des reçus et de l'école Saint-François-Xavier soit rendu public.

La présidente, la directrice générale et le secrétaire général lui répondent. L'avis juridique ne sera pas rendu public à cause de la situation particulière qui prévaut et du droit de la commission de ne pas le rendre public selon la Loi sur l'accès à l'information.



## FIN À LA PÉRIODE DE QUESTIONS

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alban Synnott, commissaire,  
de mettre fin à la période de questions compte tenu de l'heure tardive.

### ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

#### 4.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par Madame Alice-Savoie-Girard, commissaire,  
que les membres du conseil des commissaires adoptent l'ordre du jour tel que modifié  
à savoir :

#### 5.00 AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL PRÉCÉDENT

#### 6.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- 6.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 12 février 2002
- 6.02 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ajournée du 19 février 2002
- 6.03 Assemblée générale de la FCSQ les 10 & 11 mai 2002 - nomination des délégués et délégués substituts
- 6.04 Colloque de la FCSQ « Les défis de l'école publique » les 9 & 10 mai 2002- détermination du nombre de représentants et nomination
- 6.05 École Saint-François-Xavier - Requête en jugement déclaratoire - No 505-05-007756-023
- 6.06 Prix d'excellence de la FCSQ : présentation d'une candidature
- 6.07 Politique des services de garde en milieu scolaire - validation pour consultation
- 6.08 Rémunération du personnel électoral pour élection partielle → **ajournement du 19 mars 2002**
- 6.09 Action Sud-Ouest/Académie Langlois (Hemmingford) - Défaut aux obligations

#### 7.00 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

- 7.01 Calendrier scolaire des jeunes 2002-2003 : adoption
- 7.02 Demandes de révision d'une décision (**ajournement du 19 mars**)

#### 8.00 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

#### 9.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

#### 10.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

- 10.01 Nomination du vérificateur externe

#### 11.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

- 11.01 Politique d'acquisition de biens et de services : adoption
- 11.02 École Daigneau : échange de terrain - entente de principe
- 11.03 Centre des services alternatifs Expropriation des terrains - Mandat à des procureurs → **sujet retiré**

#### 12.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

- 12.01 Construction du réseau de fibre optique: rapport d'étape

#### 13.00 SERVICE DE L'INFORMATION

#### 14.00 FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC

- 14.01 Conseil général, 22, 23 février 2002



No de résolution  
ou annotation

**15.00 COMITÉ DE PARENTS**

**16.00 DEMANDE D'INFORMATION**

**17.00 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE**

**18.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS**

- 18.01 Lettre d'intention visant un partenariat scolaire/municipale - projet de bibliothèque
- 18.02 Lettres concernant l'école des Trois-Sources - Admission d'un élève au préscolaire

**19.00 REVUE DE PRESSE**

**20.00 LEVÉE DE LA SÉANCE**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**5.00 AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL PRÉCÉDENT**

1. **Fabrique de la Paroisse de Saint-Rémi - Bail emphytéotique**  
Aucun développement.
2. **Centre des services alternatifs**  
Monsieur Maurice Brossard signale qu'il y a eu une entente hors cour cet après-midi sur les coûts pour l'achat du terrain, ce qui évite la démarche d'expropriation.
3. **Protocole d'entente avec les municipalités**  
La directrice générale présente la documentation jointe. Le dossier progresse mais demeurera dans les suivis.
4. **Modalités d'évaluation des apprentissages des élèves - révision de la politique pour les écoles secondaires**  
Aucun développement.
5. **Colloque FCSQ « Les défis de l'école publique » les 9 & 10 mai 2002**  
Sujet à l'ordre du jour de la présente rencontre.
6. **Taux d'absentéisme inquiétant parmi de jeunes élèves**  
Aucun développement.
7. **Plan d'accélération des investissements (PAIP)**  
Aucun développement.
8. **Complexe Le Partage/Conseil d'établissement Notre-Dame-Saint-Joseph**  
La directrice générale présente les lettres déposées.

**6.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE & SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

**6.01 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 12 FÉVRIER 2002**

C.C.-0884-03-02

**- DISPENSE DE LECTURE**

IL EST PROPOSÉ par Madame Hélène Cormier-Langlais, commissaire,

que le secrétaire général soit dispensé de faire la lecture du procès-verbal de la séance du 12 février 2002.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.C.-0885-03-02

**- APPROBATION**



No de résolution  
ou annotation

IL EST PROPOSÉ par Madame Hélène Cormier-Langlais, commissaire,

que le procès-verbal de la séance du 12 février 2002 soit approuvé tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**6.02 LECTURE ET APPROBATION DE LA SÉANCE AJOURNÉE DU 19 FÉVRIER 2002**

**C.C.-0886-03-02**

**- DISPENSE DE LECTURE**

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Yvon Derome, commissaire,

que le secrétaire général soit dispensé de faire la lecture du procès-verbal de la séance ajournée du 19 février 2002.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**C.C.-0887-03-02**

**- APPROBATION**

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Yvon Derome, commissaire,

que le procès-verbal de la séance ajournée du 19 février 2002 soit approuvé tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**C.C.-0888-03-02**

**6.03 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FCSQ LES 10 & 11 MAI 2002**

**- NOMINATION DES DÉLÉGUÉS**

CONSIDÉRANT le pouvoir du conseil des commissaires de déterminer des représentants officiels (article 2.51);

CONSIDÉRANT la tenue de l'assemblée générale de la FCSQ les 10 & 11 mai 2002;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur André Dugas, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires entérinent le choix des commissaires suivants à titre de délégués à l'assemblée générale des 10 & 11 mai 2002 :

Madame Micheline Patenaude-Fortin  
Monsieur Alban Synnott  
Madame Lise Beauchamp-Brisson  
Madame Solange Couture-Dubé  
Madame Hélène Cormier Langlais  
Madame Alice Savoie-Girard  
Madame Linda Zagrodny-Crevier

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**C.C.-0889-03-02**

**- NOMINATION DES DÉLÉGUÉS SUBSTITUTS**

CONSIDÉRANT le pouvoir du conseil des commissaires de déterminer des représentants officiels (article 2.51);

CONSIDÉRANT la tenue de l'assemblée générale de la FCSQ les 10 & 11 mai 2002;



No de résolution  
ou annotation

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alban Synnott, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires entérinent le choix des commissaires suivants à titre de délégués substitués à l'assemblée générale des 10 & 11 mai 2002 :

Monsieur Luc Chartier, substitut de Mme Micheline P.-Fortin  
Monsieur Roch Thibault, substitut de M. Alban Synnott  
Madame Françoise Théoret, substitut de Mme Lise B.-Brisson  
Monsieur Pierre Vocino, substitut de Mme Solange C.-Dubé  
Madame Denise Daoust-Biggonnesse, substitut de Mme Hélène C.-Langlais  
Monsieur André Dugas, substitut de Mme Alice S.-Girard  
Madame Margot Pagé, substitut de Mme Linda Z.-Crevier

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **6.04 COLLOQUE DE LA FCSQ « LES DÉFIS DE L'ÉCOLE PUBLIQUE » LES 9 & 10 MAI 2002**

C.C.-0890-03-02

#### **- DÉTERMINATION DU NOMBRE**

CONSIDÉRANT le pouvoir du conseil des commissaires de déterminer des représentants officiels (article 2.51);

CONSIDÉRANT la tenue du colloque de la FCSQ « Les défis de l'école publique » les 9 & 10 mai 2002;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Hélène Cormier-Langlais, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires fixent à huit le nombre de représentants au Colloque de la FCSQ les 9 & 10 mai 2002.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.C.-0891-03-02

#### **- DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS**

CONSIDÉRANT le pouvoir du conseil des commissaires de déterminer des représentants officiels (article 2.51);

CONSIDÉRANT la tenue du colloque de la FCSQ « Les défis de l'école publique » les 9 & 10 mai 2002;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Roch Thibault, commissaire représentant des parents,

que les membres du conseil des commissaires désignent les commissaires suivants à titre de représentants au Colloque de la Fédération des commissions scolaires du Québec, à savoir :

Madame Linda Zagrodny-Crevier  
Madame Pascale Godin  
Madame Micheline Patenaude-Fortin  
Madame Lise Beauchamp-Brisson  
Madame Solange Couture-Dubé  
Madame Hélène Cormier-Langlais  
Madame Alice Savoie-Girard  
Monsieur André Dugas

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



No de résolution  
ou annotation

C.C.-0892-03-02

**6.05 ÉCOLE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER - REQUÊTE EN JUGEMENT DÉCLARATOIRE - No 505-05-007756-023**

La directrice générale présente le dossier. Elle donne les informations reçues du Procureur de la commission scolaire suite à la comparution en Cour ce matin. Elle informe les commissaires sur les échéanciers prévus dans le déroulement de ce dossier.

**6.06 PRIX D'EXCELLENCE DE LA FCSQ : PRÉSENTATION D'UNE CANDIDATURE**

La directrice générale présente la démarche retenue et demande à la directrice des Services éducatifs aux jeunes de présenter le projet soumis.

Le projet présenté est celui s'intitulant « Recrues des Sens » .

Il EST PROPOSÉ PAR Madame Alice Savoie-Girard, commissaire,

d'inscrire officiellement le projet « Recrues des Sens » dans le cadre du Prix d'excellence de la FCSQ 2001-2002 et ce, au plus tard le 20 mars 2002.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**6.07 POLITIQUE DES SERVICES DE GARDE EN MILIEU SCOLAIRE - Validation pour consultation**

Madame Carole Blouin présente les trois documents : le projet de politique, la politique existante et la démarche de consultation.

Des commissaires s'expriment.

La démarche de consultation s'enclenchera tel que prévu.

**6.08 RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL ÉLECTORAL POUR ÉLECTION PARTIELLE**

Ce sujet est reporté à l'ajournement du 19 mars prochain.

**6.09 ACTION SUD-OUEST/ACADÉMIE LANGLOIS - Non-respect d'un contrat**

**CONSIDÉRANT** la vente le 12 juillet 1999 par la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries pour 1,00 \$ d'une bâtisse de deux étages à Hemmingford, bâtisse étant désignée anciennement comme étant l'Académie Langlois;

**CONSIDÉRANT** que l'acheteur de la bâtisse, Action Sud-Ouest, corporation sans but lucratif, représentée par monsieur Jean-Pierre Isoré, ne s'est pas acquitté de toutes ses obligations telles que décrites aux pages 4 et 10 du contrat;

**CONSIDÉRANT** que ces obligations portent entre autres sur le non-paiement des taxes municipales et scolaires de même que sur l'absence d'obtention d'un statut auprès de la Commission municipale du Québec l'exonérant de payer des taxes;

**CONSIDÉRANT** que le 20 février 2002, la Municipalité du Village de Hemmingford a procédé auprès de « la MRC des Jardins-de-Napierville pour non-paiement de taxes selon l'article 251 de la loi sur la fiscalité municipale »,

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Hélène Cormier-Langlais, commissaire,

de se pourvoir de la clause résolutoire identifiée à la page 13 du contrat de vente permettant à la commission scolaire « sans préjudice à ses autres

C.C.-0893-03-02



No de résolution  
ou annotation

*recours, de demander la résolution de la présente vente et la résolution du droit de superficie, après avoir servi à qui de droit le préavis requis par la loi; en ce cas, la commission scolaire reprendra la bâtisse et l'aire concédée sans être tenue à aucune restitution pour les acomptes reçus jusqu'alors, ni à aucune indemnité pour les réparations, améliorations et constructions faites à la bâtisse ou à l'aire concédée par qui que ce soit »;*

et pour ce faire, selon le pouvoir qui lui appartient à l'article 2.8 des règlements sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs, « d'autoriser un conseiller juridique à tenter toutes les actions et toutes les procédures utiles ».

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.C.-0894-03-02

#### **7.00 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES**

##### **7.01 CALENDRIER SCOLAIRE DES JEUNES 2002-2003 : ADOPTION**

CONSIDÉRANT l'article 193 de la Loi sur l'instruction publique qui prévoit de soumettre à la consultation du comité de parents un projet relatif de calendrier scolaire 2002-2003 et suite à la consultation menée auprès de l'Association des professeurs de Lignery en vertu de l'article 8-4.05 de l'entente locale;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudette Labre-Do, commissaire représentante des parents,

d'adopter le calendrier scolaire 2002-2003 tel que déposé sous la cote 7.01 et portant la date du 12 mars 2002.

ONT VOTÉ POUR : 18 commissaires

A VOTÉ CONTRE : 1 commissaire

#### **ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

##### **7.02 DEMANDES DE RÉVISION D'UNE DÉCISION**

Ce sujet est reporté à l'ajournement du 19 mars 2002.

#### **8.00 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE**

#### **9.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**

#### **10.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**

C.C.-0895-03-02

##### **10.01 NOMINATION DU VÉRIFICATEUR EXTERNE 2001-2002**

Monsieur Pierre Marchand présente le dossier.

Suite à un appel sur invitation de dix firmes comptables en mars 2001 pour les exercices financiers 2000-2001 et 2002-2003 (référence C.C.-0619-04-01)

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur André Dugas, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires retiennent les services de la firme « Ruel, Giroux, Dorion » à titre de vérificateurs externes pour l'année 2001-2002.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **11.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**

C.C.-0896-03-02

##### **11.01 POLITIQUE D'ACQUISITION DE BIENS ET DE SERVICES : ADOPTION**

Monsieur Pierre Gastaldy explique le dossier et fait ressortir certains aspects.



No de résolution  
ou annotation

C.C.-0897-03-02

Formules Municipales, Farnham (Québec) No 5614-A-PSG-O (FLA-786)

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Hélène Cormier-Langlais, commissaire,

d'adopter la politique d'acquisition de biens et de services telle que présentée sous la cote 11.01 et de prévoir que sa mise en vigueur sera effective après la démarche de modification au règlement sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs.

Et que, par le fait même, le secrétaire général procède à l'avis public concernant l'acceptation des modifications au règlement sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs touchant ladite politique.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**11.02 ÉCOLE DAIGNEAU : ÉCHANGE DE TERRAIN - ACCORD DE PRINCIPE**

Monsieur Pierre Gastaldy présente le dossier et répond aux questions. La présidente complète l'information.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Solange Couture-Dubé, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires acceptent un accord de principe relativement à un échange d'une partie de terrain appartenant à la Résidence Napierville (lot 412 d'une superficie de 168,1 m<sup>2</sup>) contre une partie de terrain appartenant à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries (lot 412 d'une superficie de 359,2 m<sup>2</sup>) et autorisent ses représentants à signer tout acte ou tout contrat relativement à cet accord.

La partie demanderesse s'engage à payer tous les frais encourus pour l'échange, les modifications aux clôtures à mailles de chaîne délimitant les terrains échangés, le réaménagement des surfaces de terrain asphaltées et gazonnées, à construire une nouvelle barrière double à l'arrière de l'école de la même hauteur que la clôture existante, à construire une nouvelle clôture de 1 200 mm de hauteur entre le stationnement de l'école Daigneau et la Résidence Napierville, le tout conforme aux normes et exigences de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries ainsi que de la Ville de Napierville lors des travaux.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**11.03 CENTRE DE SERVICES ALTERNATIFS - EXPROPRIATION DES TERRAINS - MANDAT À DES PROCUREURS**

Ce sujet est retiré.

**12.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS**

**12.01 CONSTRUCTION DU RÉSEAU DE FIBRE OPTIQUE : RAPPORT D'ÉTAPE**

Monsieur Maurice Brossard procède à la présentation générale du dossier tandis que Monsieur Claude Hébert présente les aspects de la construction physique du réseau. Il répond à des questions.

**13.00 SERVICE DE L'INFORMATION**

**14.00 FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC**

**14.01 Conseil général - 22, 23 février 2002**

La présidente commente le document.

**15.00 COMITÉ DE PARENTS**

**16.00 DEMANDE D'INFORMATION**



No de résolution  
ou annotation

### 17.00 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

La directrice générale commente la rencontre où s'est fait le dépôt à la Direction régionale de la Montérégie du plan consolidé de réussite pour les jeunes et celui de la formation professionnelle.

La directrice générale mentionne les accusés de réception relatifs au dossier de la bi-énergie.

La présidente fait état des principales activités soit :

- . le comité de sélection des directions d'école le 13 mars
- . la formation pour les commissaires le samedi 16 mars
- . les Olympiades régionales de la FP à l'École de formation professionnelle le lundi 18 mars
- . la commission permanente de la FCSQ sur la mission éducative les 22 & 23 mars

### 18.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

18.01 Lettre d'intention visant un partenariat scolaire/municipal - projet de bibliothèque

18.02 Lettres concernant l'école des Trois-Sources - Admission d'un élève au préscolaire

### 19.00 REVUE DE PRESSE

### 20.00 AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLÉE

La directrice générale explique le contexte menant à la tenue d'un ajournement le 19 mars prochain. Ainsi, la réunion du comité plénier du 26 mars pourra être devancée au 19 mars.

Mme Marie-Louise Kerneis, commissaire, donne des informations relativement au tournoi de golf CSDGS.

- La somme de 1 500,00 \$ a été remise à l'école Émilie-Gamelin
- L'acceptation de monsieur Vincent Leclerc pour être président d'honneur de l'édition 2002

À 22 h 10,

C.C.-0898-03-02

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Luc Chartier, commissaire,

que la séance du 12 mars 2002 soit ajournée au mardi 19 mars 2002 à 19 h 30.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Présidente de la séance

D:\TEXTES\Cc\2001-2002\Procès-verbaux\020312.wpd

Secrétaire général